



## **ETAPES DU PROJET JEUNES**

## REDACTION DU PROJET

Après l'élaboration du bilan de compétences Jeunes et la prise en compte des motivations et zones d'excellence du Jeune, le stade suivant est le passage à l'action dans la construction du Projet qui correspond la phase de synthèse ou rédaction du projet.

### La rédaction du Projet répond à 4 critères

→ Celui-ci doit être réaliste par rapport à nous et nos capacités, pour cela prendre appui sur le bilan de compétence

L'objectif est de trouver le juste équilibre entre ce que nous aimerions faire et nos compétences acquises et/ou à perfectionner, en lien avec l'environnement d'études et/ou professionnel désiré.

→ Celui-ci doit être réaliste vis-à-vis du marché de l'emploi actuel et à venir

Ce qui implique de s'intéresser au monde professionnel actuel et s'ouvrir aux possibilités professionnelles d'avenir.

→ Celui-ci doit apporter un équilibre entre nos aspirations et la réalité du contexte professionnel

Ne pas renier nos désirs, qualités et dons au profit d'un secteur professionnel, ce qui amènerait frustration et démotivation...

→ Celui-ci doit prendre en compte l'ensemble des contraintes que nous sommes prêts à consentir afin d'atteindre nos buts

Que ce soit temps de travail ou d'études, secteur géographique, rémunération, temps de trajet, dépenses etc...

**Pour l'accompagnant, il est nécessaire de vérifier si le Projet est viable, pour cela 3 cas de figures sont possibles :**

1- Le projet est cohérent avec le profil de personnalité du jeune et en adéquation avec ses compétences, ses qualités et sa motivation, en lien avec la réalité extérieure.

→ Le pourcentage de réussite est très élevé

2- Le projet met à jour des lacunes concernant certaines compétences et domaines à perfectionner, et/ ou en lien avec certains traits de personnalités.

→ Nécessité de mesurer l'écart entre les aspirations du projet et sa réalisation d'avec les difficultés de lacunes à combler.

3- Le projet correspond aux aspirations profondes du Jeune mais pas avec la trajectoire d'études de celui-ci

→ Nécessité de retravailler le projet pour mettre en évidence le changement d'orientation adéquat (études, formation, profession...)

**Ces différentes étapes sont là pour répondre à cette question :**

« Que me manque-t-il aujourd'hui pour valider mon projet, et passer à la phase d'action ? ».

A ce stade de l'accompagnement, le jeune a une vision de son projet d'études plus précise et surtout en lien avec ces centres d'intérêt, sa personnalité, voire de son futur métier...

**Son orientation portera vers :**

- Un cycle d'études court conduisant vers une filière professionnalisante : CAP, BEP, Apprentissage
- Un cycle d'études long conduisant vers les études supérieures via le BAC

**L'accompagnant aide le jeune à clarifier son choix**

- S'orienter vers une filière courte et professionnalisante sous contrat d'apprentissage ou en alternance
- S'orienter vers une filière d'études plus longue et plus théorique

**La formation professionnelle aujourd'hui en France**

L'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur proposent aux jeunes trois filières de formation professionnelle :

L'enseignement professionnel, pour obtenir un certificat d'aptitude professionnel (CAP), un brevet d'études professionnelles (BEP), ou un baccalauréat professionnel (BAC Pro). Ces diplômes donnent une qualification dans un métier.

L'enseignement technologique, pour obtenir un brevet de technicien (BT) ou un baccalauréat technologique.

Cette filière débouche sur deux autres diplômes, relevant de l'enseignement supérieur court, le diplôme universitaire de technologie (DUT), et le brevet de technicien supérieur (BTS). Ces diplômes donnent une qualification dans une technique.

**A cette étape, l'accompagnant encourage le Jeune à se confronter à la réalité de terrain :**

- Rencontrer les acteurs de l'orientation professionnelle comme les C.I.O., LES C.I.D.J... et actualiser toutes les informations des différentes filières et métiers via les Référentiels métiers (Fiche ROME).
- Organiser des enquêtes de terrain afin de rencontrer et interroger les professionnels. (voir fiches)
- Consultation de différents sites d'orientation pour mieux appréhender les enjeux du ou des futurs métiers choisis et le parcours d'étude qui s'y rattachent.